



*Elle*

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :**

**Objet : Bilan des acquisitions et cessions réalisées par la Ville et l'établissement public foncier d'Ile-de-France en 2020**

Séance du 25 mars 2021

Convocation du 19 mars 2021

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à 19 h 30, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le dix-neuf mars se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, en visioconférence en direct sur le site [sceaux.fr](http://sceaux.fr)

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mmes Sabine Ngo Mahob, Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mme Claire Vigneron, M. Franck Tonna, Mme Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mme Catherine Palpant, M. Jean-Christophe Dessanges, Mme Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Xavier Tamby, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin

Etaient représentés :

M. Théophile Touny par M. Numa Isnard,  
Mme Christiane Gautier par M. Jean-Christophe Dessanges

Secrétaire de séance :

M. Numa Isnard

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 25 mars 2021

**OBJET : Bilan des acquisitions et cessions réalisées par la Ville et l'établissement public foncier d'Île-de-France en 2020**

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Patrice Pattée,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2241-1,

Vu la convention cadre initiale du 24 juillet 2007, renouvelée le 11 mai 2011 et modifiée par avenant en date du 21 décembre 2015, et le renouvellement de la convention en date du 25 avril 2017, son avenant n°1 du 22 mars 2018 et son avenant n°2 du 30 juillet 2019,

Vu le décret n°2015-525 du 12 mai 2015 par lequel, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'EPF 92 a été intégré à l'établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) qui a repris les biens, droits et obligations, notamment les conventions d'intervention,

Vu le bilan des acquisitions et cessions réalisées par la Ville et par l'EPFIF, dans le cadre de la convention d'intervention foncière,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants (M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, M. Fabrice Bernard ne prennent pas part au vote)

DONNE ACTE du bilan des acquisitions et cessions réalisées par la Ville et par l'EPFIF, dans le cadre de la convention d'intervention foncière conclue avec ce dernier, au cours de l'année 2020, joint à la présente délibération.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



*M. J. L.*

BILAN DES ACQUISITIONS / CESSIONS  
 REALISEES PAR LA VILLE DE SCEAUX EN 2020

ACQUISITIONS VILLE

DESIGNATION	CONTENANCE CADASTRALE en m <sup>2</sup>	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE	VENDEUR / BAILLEUR	ACQUEREUR / PRENEUR	DELIBERATION DU C.M. OU DECISION	TYPE DE DROITS CEDES	PRIX HT	DATE DE L'ACTE
pavillon	851	AG9	21 rue Paul Couderc	Consorts ISIDORO	VILLE	27/11/2019	acquisition d'un immeuble	1 100 000 €	26/05/2020
voiture aménagée	62	K170p	2 rue Constant Pilate	M. Mme BOUTIN	VILLE	19/12/2019	acquisition d'un immeuble	23 622 €	23/11/2020

CESSIONS VILLE

DESIGNATION	CONTENANCE CADASTRALE en m <sup>2</sup>	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE	VENDEUR / BAILLEUR	ACQUEREUR / PRENEUR	DELIBERATION DU C.M. OU DECISION	TYPE DE DROITS CEDES	PRIX HT	DATE DE L'ACTE
pavillon	3215	K257 K279	30 rue des Imbergères	VILLE	SEM Sceaux Bourg-la- Reine Habitat	11/06/2020	cession d'immeuble	455 000 €	24/06/2020



En application de la loi  
 n° 82-213 du 2/03/1982  
 le présent acte a été déposé  
 à la préfecture de Nanterre  
 le 30 MAR 2021  
 et publié  
 Le directeur général des services

*elle*

**BILAN DES ACQUISITIONS / CESSIONS  
LEGS DE M. GUIDO MARTINET A LA VILLE DE SCEAUX**

La ville de Sceaux s'est vue léguer, par Monsieur Guido MARTINET, la nue-propriété de six biens immobiliers répartis sur les communes de Sceaux, Vanves, Chatenay-Malabry, Antony et le Plessis-Robinson, dont le détail se trouve ci-après. La nue-propriété de ces biens est entrée dans le patrimoine communal à travers l'acte de délivrance du legs 5/11/2020

**BIENS FAISANT L'OBJET DU LEGS DE M. GUIDO MARTINET A LA VILLE DE SCEAUX (NUE-PROPRIETE)**

DESIGNATION	CONTENANCE CADASTRALE en m²	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE	TESTATEUR	LEGATAIRE	DELIBERATION DU CM OU DECISION	TYPE DE DROITS LEGUES	DATE DE L'ACTE
pavillon	623	E94	172 rue Houdan 92330 SCEAUX	M. MARTINET	VILLE	19/12/2019	acquisition d'immeuble (nue-propriété)	05/11/2020
appartement	1576	F166	141-145 rue Houdan 92330 SCEAUX	M. MARTINET	VILLE	19/12/2019	acquisition d'immeuble (nue-propriété)	05/11/2020
appartement	5892	C238	48b rue Anatole France 92290 CHATENAY- MALABRY	M. MARTINET	VILLE	19/12/2019	acquisition d'immeuble (nue-propriété)	05/11/2020
appartement	7097	N88	106 rue de Malabry 92350 LE PLESSIS- ROBINSON	M. MARTINET	VILLE	19/12/2019	acquisition d'immeuble (nue-propriété)	05/11/2020
appartement	2603	E192	10 rue du Moulin 92170 VANVES	M. MARTINET	VILLE	19/12/2019	acquisition d'immeuble (nue-propriété)	05/11/2020
pavillon (divisé en 2 logements)	379	A206	5 rue Gauguin 92160 ANTONY	M. MARTINET	VILLE	19/12/2019	acquisition d'immeuble (nue-propriété)	05/11/2020

M. Guido MARTINET a légué l'usufruit de ces biens à Madame Liliane DEBATTISSE. Parmi ces six biens immobiliers, quatre font l'objet de promesses de vente, consenties, de son vivant, par Monsieur Guido Martinet. A travers la délibération du conseil municipal du 11 juin 2020, la ville de Sceaux a à la fois:

- décidé de poursuivre la vente des biens faisant l'objet d'une promesse de vente en déduisant la part d'usufruit de 20% revenant à Madame DEBATTISSE ;
- décidé de procéder au rachat de la part d'usufruit de Madame DEBATTISSE pour les biens sis 5 rue Gauguin à Antony et 172 rue Houdan à Sceaux.

**CESSION DES BIENS (NUE-PROPRIETE) ISSUS DU LEGS DE M. MARTINET**

DESIGNATION	CONTENANCE CADASTRALE en m²	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE	VENDEUR / BAILLEUR (nue-propriété)	ACQUIREUR / PRENEUR	DELIBERATION DU CM OU DECISION	TYPE DE DROITS LEGUES	PRIX HT (usufruit déduit)	DATE DE L'ACTE
appartement	1576	F166	141-145 rue Houdan 92330 SCEAUX	VILLE	M. LEGRAND	11/06/2020	cession d'immeuble (nue-propriété)	128 000 €	17/11/2020
appartement	7097	N88	106 rue de Malabry 92350 LE PLESSIS- ROBINSON	VILLE	M. LEMOISSON	11/06/2020	cession d'immeuble (nue-propriété)	108 000 €	17/11/2020

**BILAN DES ACQUISITIONS / CESSIONS  
REALISEES PAR L'EPFIF EN 2020**

dans le cadre de la convention d'intervention foncière initiale du 24 juillet 2007, renouvelée le 11 mai 2011 et modifiée par avenant en date du 21 décembre 2015, et son renouvellement complet en date du 25 avril 2017, modifiée par un avenant n°1 du 22 mars 2018 puis par un avenant n°2 du 30 juillet 2019

**ACQUISITIONS EPFIF**

DESIGNATION	CONTENANCE CADASTRALE en m²	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE	VENDEUR / BAILLEUR	ACQUEREUR / PRENEUR	TYPE DE DROITS CEDES	PRIX HT	DATE DE L'ACTE
appartement	501	F84	20 avenue de la Gare	M. Mme CHRISTIEN ESSODAIGUI	EPFIF	acquisition d'immeuble	300 000 €	16/06/2020

**CESSIONS EPFIF**

Néant.

